



**MAIRIE
D'AJACCIO**

LA SCLÉROSE EN PLAQUE : SEP



Fiche Pratique et thématique.

SOMMAIRE

QU'EST-CE QUE LA SCLÉROSE EN PLAQUE ?..... 3

POURQUOI PARLE-T-ON DE MALADIE AUTO-IMMUNE ?..... 4

POURQUOI LA SEP EST UNE MALADIE AUTO-IMMUNE ?.....5

COMMENT DIAGNOSTIQUE-T-ON UNE SEP ?..... 6

APRÈS LE DIAGNOSTIC QUE DOIS-JE FAIRE ?.....7

POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES.....8

LES INFORMATIONS PRATIQUES..... 9

La sclérose en plaque est l'affection neurologique chronique la plus fréquente de l'adulte jeune:

Environ 40 000 personnes sont touchées par cette affection en France, dont deux-tiers présentent un handicap permanent.

La SEP est caractérisée par une atteinte inflammatoire du système nerveux central dont la conséquence est la destruction des gaines myéliniques des axones accompagnée d'une cicatrice gliale, l'ensemble formant des plaques de sclérose disséminées dans le cerveau et la moelle épinière.

La notion de dissémination lésionnelle dans le temps et l'espace est fondamentale et de telles lésions ont pour conséquence de profondes altérations de la conduction des messages nerveux.

Les symptômes varient en fonction de la localisation des lésions et l'évolution est variable mais le plus souvent imprévisible.

La cause de la maladie reste actuellement inconnue mais il apparaît que la SEP est une affection multifactorielle. Plusieurs arguments suggèrent une nature auto-immune de la maladie, illustrée par la présence d'un processus inflammatoire qui situe cette affection dans le cadre des leuco-encéphalopathies.

*Plus d'informations sur le site **PACASEP** (réseau de prise en charge des patients souffrant de Sclérose en Plaque) :*

<http://www.pacasep.org/maladie.htm>

*Ou sur le site de l'Association Française des Scléroses en Plaque (**AFSEP**):*

<http://afsep.fr/category/information-associative/>

POURQUOI PARLE-T-ON DE MALADIE AUTO-IMMUNE ?

Qu'est-ce qu'une maladie auto-immune ?

Elle résulte d'un dysfonctionnement du système immunitaire . Face à ces maladies complexes, les chercheurs développent de nouvelles stratégies thérapeutiques, visant à contrôler le système immunitaire.

Normalement, le système immunitaire défend l'organisme vis-à-vis d'agressions extérieures et tolère ses propres constituants. Le système immunitaire devient pathogène et induit des lésions tissulaires ou cellulaires.

POURQUOI LA SEP EST UNE MALADIE AUTO-IMMUNE ?



Les maladies auto-immunes sont des pathologies hétérogènes.

✚ Elles sont classées en deux groupes :

Les **maladies spécifiques d'organes** (le système immunitaire attaque les auto-antigènes spécifiques d'un organe donné).

Et les **maladies plus systémiques** (des auto-antigènes attaqués sont partagés par toutes les cellules de l'organisme). Néanmoins, il existe souvent des chevauchements entre ces deux groupes.

La SEP est classée comme **maladie spécifique d'organe dans les caractéristiques des maladies auto-immunes.**

COMMENT DIAGNOSTIQUE-T-ON UNE SEP ?

La **dissémination dans le temps** correspond à la succession d'attaques neurologiques ou de poussées au fil du temps. Ainsi, un patient peut avoir présenté une névrite optique en 2005, puis une faiblesse motrice dans un membre inférieur en 2005.

La **dissémination dans l'espace** signifie que plusieurs zones du système nerveux central sont atteintes par la maladie.

L'investigation par l'IRM

Met en évidence la dissémination des lésions dans le temps et l'espace avant même d'attendre une deuxième poussée clinique.

Ainsi l'IRM, qui est un examen tout à fait indolore, permet dans certains cas d'établir un diagnostic de SEP plus précoce que ne le permettent les seuls symptômes cliniques, et donc d'établir en accord avec le patient une stratégie thérapeutique **précise** et **précoce**.

L'investigation par ponction lombaire

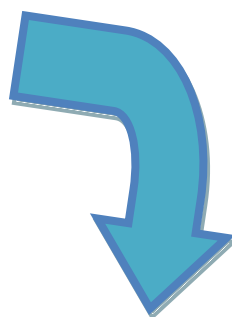
Elle analyse le liquide céphalo-rachidien (LCR) et reste un examen important pour le diagnostic de la SEP. Le liquide céphalo-rachidien circule autour du système nerveux central et donc peut-être un bon reflet de l'inflammation de celui-ci.

Autres examens :

- «Potentiels évoqués visuels» : analyse le ralentissement de l'influx nerveux.
- Les examens sanguins.

APRÈS LE DIAGNOSTIC QUE DOIS-JE FAIRE ?

S'adresser à:



La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) afin que votre maladie soit reconnue

Cet organisme gère principalement le traitement de dossiers d'aides financières pour les personnes handicapées.

Avenue Mont Thabor quartier Saint Joseph
Immeuble Castellani
BP 80962 20700 Ajaccio CX9
☎ 04.95.10.40.90

Accueil du public:

Le lundi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Le Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi - :

uniquement le matin de 8h30 à 11h30

POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES

Quelques adresses utiles:

 **Association SEP
INSEME**

Lieu-dit Piscia
20167 Peri

Page Facebook Sep Inseme
« vivre avec »

 **ADMR Corse du Sud**

Marie France SECONDI
☎ 06.86.96.19.29

Lot. Michel-Ange 11b Baléone
20167 AFA

 **A.P.F Corse Sud**

40 Avenue du Dr Noël
Franchini
20000 Ajaccio

☎ 04.95.20.75.33
Fax: 04.95.76.03.55
Mail: dd.ajaccio@apf.asso.fr

Des groupes de parole sont régulièrement organisés par l'ADMR sur différents thèmes avec la présence du Docteur Jean Pierre MATTEI neurologue sur Ajaccio les KAWA-SEP et l'association SEP-INSEME.

LES INFORMATIONS PRATIQUES

Concernant la santé:

- **Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Corse du Sud :**

Bd Abbe Recco Les Padules
BP 910
20702 Ajaccio Cedex 9
www.ameli.fr

- **Caisse d'Allocation Familiale de la Corse du Sud :**

19, avenue Impératrice-Eugénie
20306 Ajaccio Cedex
www.caf.fr

Concernant les droits :

- **Le Défenseur des Droits en Corse du Sud**

Monsieur Felix SQUARCINI
Permanence à la Préfecture d'Ajaccio le mardi toute la journée (sur rendez-vous)
Palais Lantivy
4, Cours Napoléon
20 000 Ajaccio
☎ 04.95.11.12.80

- **Association HandàManu**

Défense des droits des personnes en situation de handicap.

handamanu.corsica@gmail.com
Page Facebook : HandàManu

EN CAS D'URGENCES:



☎ Police secours : 17

☎ SAMU: 15

☎ Pompiers: 18

☎ SOS Medecin: 3624

☎ Urgences psychiatrie Casteluccio: 04.95.29.36.45

☎ Ecoute Famille: 01.42.63.03.03

☎ Suicide écoute: 01.45.39.40.00

☎ Maltraitance personnes âgées ou handicapées: 3977